



Précisions méthodologiques

➤ La création d'un questionnaire Couple ou Famille

Le soir de l'opération, les bénévoles vont à la rencontre des personnes sans abri pour les compter et leur proposer de répondre à un questionnaire anonyme.

Lors de la première Nuit de la Solidarité, deux types de documents avaient été utilisés : un questionnaire pour les personnes seules et une fiche pour les groupes de 5 personnes ou plus.

D'après les observations formulées par les équipes de terrain et le comité scientifique à l'issue de la première édition, un questionnaire couple-famille a été créé afin de pouvoir collecter des informations relatives à chaque adulte composant la famille ou le couple sur le même document.

Pour cette deuxième édition du 7 février 2019, trois documents au lieu de deux seront désormais utilisés : un questionnaire personnes seules, un questionnaire couple et famille et une fiche pour les groupes de 5 personnes et plus.

➤ Des ajustements relatifs à la numérotation de certains secteurs d'enquête

Le territoire de la Ville de Paris a été divisé en 353 secteurs d'enquête afin de s'assurer que toutes les rues soient couvertes lors de la Nuit de la Solidarité.

Chaque secteur est identifié par un numéro à 4 chiffres :

- les deux premiers correspondent à l'arrondissement
- les deux derniers correspondent au numéro du secteur dans ce même arrondissement.

Par exemple, le secteur 12-03 correspond au secteur n°3 du 12ème arrondissement.

Suite à la première édition de la Nuit de la Solidarité en 2018, certains secteurs trop étendus ont été redécoupés en deux secteurs plus petits.

Afin de faciliter le traitement des résultats, ces nouveaux secteurs se sont vus attribuer des identifiants qui n'existaient pas en 2018, et l'identifiant de l'ancien secteur n'a pas été réutilisé.

Par exemple, en 2018, la pratique du terrain a montré que le secteur 15-04 était trop vaste. Pour 2019, ce secteur a été divisé en deux espaces 15-31 et 15-32 et le secteur 15-04 a disparu.

C'est la raison pour laquelle, certains numéros de secteurs ont disparu de la liste qui vous est présentée.

Par ailleurs, ces 353 secteurs ne comprennent pas certaines zones qui seront confiées exclusivement à des équipes professionnelles en raison de leurs spécificités (talus du périphérique, certains espaces verts, qui seront enquêtés pour la première fois, etc.)

Enfin, certaines zones ne pourront, pour des raisons de sécurité, être enquêtées le soir même, et font l'objet d'une méthodologie distincte : c'est le cas du Bois de Vincennes, par exemple.